



## Communiqué

### L'antenne de l'Espace de consommation sécurisé ouvre ses portes à la Riponne

Dès le 27 mai 2024, l'antenne de l'Espace de consommation sécurisé (ECS) ouvrira ses portes au nord de la place de la Riponne. Il vient compléter les prestations de l'ECS présent au Vallon depuis 2018 ainsi que les mesures mises en place depuis l'été 2023 à la Riponne, telles que l'équipe sociale de rue de la Ville. Cette antenne gérée par la Fondation ABS a pour but d'atteindre les personnes les plus désinsérées. Ce projet pilote fera l'objet d'un bilan après une année.

«L'ouverture de cette antenne marque une étape importante. Elle vient compléter notre dispositif de réduction des risques pour offrir une alternative à la consommation dans l'espace public. Il s'intègre dans un ensemble de mesures mises en place par la Municipalité, telles que l'équipe sociale de rue de la Ville. Le but est d'améliorer la santé des personnes consommatrices et la qualité de vie au centre-ville, notamment pour le voisinage», explique Émilie Moeschler, conseillère municipale en charge des sports et de la cohésion sociale. «Ce lieu est complémentaire à l'ECS du Vallon et vise en particulier les personnes les plus désinsérées qui ont besoin de consommer rapidement. ».

Cette nouvelle structure se situe dans le passage sous l'immeuble Riponne 10, au nord de la place de la Riponne. Sur une surface de plus de 140 m<sup>2</sup>, elle offre un espace d'accueil ainsi que quatre salles pour l'injection et l'inhalation. Un emplacement est également prévu pour le sniff. Au total, ce sont environ 17 places qui sont proposées aux bénéficiaires, dont deux espaces pour des consommations individuelles. Un espace est également prévu pour se reposer après l'acte de consommation et éviter un retour direct dans l'espace public. La piétonisation du passage sous voie a permis la création d'une zone d'accueil extérieure, dont les structures et le mobilier seront rangés chaque soir. «Nous avons présenté et discuté ces aménagements avec le proche voisinage» poursuit Émilie Moeschler. Une équipe d'intervenantes et intervenants socio-sanitaires de la Fondation ABS seront présent-es en permanence ainsi qu'un agent d'accueil et de sécurité. Ce dernier veillera à la tranquillité des lieux.

L'antenne de l'ECS sera ouverte le lundi et le mardi de 15h30 à 21h30 et du mercredi au samedi de 7h à 12h30 et de 15h30 à 21h30. De son côté, l'ECS du Vallon ouvrira tous les jours de 9h30 à 17h30, sauf le mardi de 11h à 17h30 et propose, avec le Passage et la Terrasse, des prestations, telles que soins de premier recours, vestiaire, douche, repas de midi.

La gestion de l'antenne est confiée à la Fondation ABS, qui gère déjà l'ECS du Vallon depuis son ouverture en octobre 2018. Le coût annuel de l'ECS du Vallon et de son antenne à la Riponne se monte à 1,66 million de francs, financé par le budget de fonctionnement communal ainsi qu'à quelque 30% par le Canton, dans le cadre de la stratégie globale de lutte contre la consommation et le trafic de drogues.

L'antenne est un projet pilote qui fera l'objet d'une évaluation par Unisanté. De son côté, l'Observatoire de la sécurité et des discriminations de la Ville avec le Bureau BASS ont formé des groupes de



discussion composés d'habitantes et habitants, ainsi que de commerçantes et commerçants. Ils ont pour objectif de suivre l'évolution de la qualité de vie dans le quartier. Les résultats de l'évaluation de ce projet pilote feront l'objet d'un préavis présenté au Conseil communal après une année.

Pour rappel, l'antenne ECS s'inscrit dans un ensemble de mesures mises en place par la Ville depuis l'été 2023: avec une nouvelle équipe sociale de rue de la Ville de Lausanne, le renforcement des patrouilles de police, ainsi que l'augmentation du nombre de ramassages des déchets de consommation réalisés par l'association Systmd et la Fondation Mère Sofia, avec les personnes consommatrices.

Avec l'ensemble de ces mesures qui s'inscrivent dans la durée, la Ville, et ses partenaires du dispositif addiction et le soutien du Canton de Vaud, marque sa volonté de chercher des solutions innovantes et adaptées à la situation. Nous cherchons à réduire la consommation de produits psychoactifs dans l'espace public, à améliorer l'état de santé des consommatrices et consommateurs, à diminuer le nombre de déchets et à limiter les nuisances pour le voisinage afin d'améliorer la cohabitation entre les différentes populations des secteurs Riponne, Tunnel et Vallon.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, direction des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 00**
- **Olivier Cruchon, chef du service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, tél. +41 21 315 73 10**
- **Matthieu Rouèche, directeur de la Fondation ABS, +41 76 251 20 14**

Lausanne, le 24 mai 2024